Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =

Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 1 (1855-1860)

Heft: 5-4

Artikel: Note sur un nouveau Comté de la Bourgogne-Allemanique mentionné

dans une Charte de St-Maurice en Valais de l'an 1009

Autor: Gingins, F. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-544521

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il chercha un refuge dans le couvent de St-Maurice d'Agaune en Valais vers l'an 752, dont les religieux touchés de son mérite l'élurent pour leur abbé. Ensuite l'évèché de Sion étant venu à vaquer, il fut élevé sur ce siège à la recommandation du roi Pepin vers l'an 7645). C'est la raison pour laquelle il est qualifié d'Evêque (de Sion) et d'abbé d'Agaune, dans la charte de 7666; titres qu'il prit lui-mème, en souscrivant les actes du concile d'Attigny, auquel ce prélat avait assisté l'année précédente. Dès lors plusieurs de ses successeurs furent en même temps évêques de Sion et abbés d'Agaune 7).

Suivant Eginhard, Villicarius (Wilharius) évêque de Sion, fut l'un des premiers prélats du royaume de Carloman qui, après la mort de ce prince (an 769), saluèrent Charlemagne, son frère aîné, comme unique roi de toute la monarchie des Francs 8).

Cette circonstance expliquerait le don de la fameuse table d'or fait au monastère d'Agaune par ce monarque reconnaissant, ainsi que l'erreur de quelques érudits qui attribuèrent à la munificence de Charlemagne les privilèges temporels de l'église de Sion dont cette église ne fut dotée qu'à la fin du Xe siècle par le dernier des rois de Bourgogne Transjurane. — Quoiqu'il en soit Villicaire paraît encore dans une lettre du pape Adrien Ier à Charlemagne, relative aux reliques de St-Candide lettre que les uns placent sous l'an 779 et d'autres sous l'an 780 9). Aletheus lui succéda dans cette même année comme évêque de Sion et comme abbé d'Agaune 10).

On possédait déjà des chartes qui constatent que la souveraineté de Pepinle-Bref était reconnue dans l'Helvétie orientale; celle que nous signalons à l'attention des lecteurs de l'Indicateur de l'histoire Suisse démontre que ce monarque le fut également dans l'Helvétie bourguignonne ou occidentale.

Lausanne, septembre 1859.

F. de Gingins.

- 1) Hist. Patriae Monumenta Vol. VI. (Chartarum Tom. II) Col. I, No. 1. Taurini 1854.
- 2) Voir les actes du concile d'Agaune de l'an 516 (Gallia christ T. XII p. 785.)
- 3) Les noms de ces bandes (turmae) qu'on appela plus tard décanies (decaniae) ont été souvent altérés par les copistes. On trouve Meldensis ou Valdensis; Bivrensis pour Jurensis, etc. (Monument. l. c. No. I et No. XIV.)
 - 4) Cartul. de l'éveché de Lausanne (Mém. et Doc. de la Suisse romande T. VI p. 15.)
 - 5) Gallia Christ. T. XII, Col. 737. Briguet (Vallesia Christ., p. 92) le nomme Ulcarius.
 - 6) (St-Maurice) Agauni. Ubi Villicarius Episcopus preesse videtur pontifex. (Monum. l. c. supra.
 - 7) Fréd. de Mulinen, Helvet. Sacra T. I, p. 25 et 167.
- 8) Eginhardi, Annales, ad annum 771. (Ed. de la Soc. de l'hist. de France Paris 1840 in 8, T. I. p. 154.)
- 9) Gallia Christ. l. c. qui met sous l'an 780, la lettre d'Adrien Ier, que Mr. le Chanoine de Rivaz dit être de l'an 779.
 - 10) Ibidem.

Note sur un nouveau Comté de la Bourgogne-Allemanique mentionné dans une Charte de St-Maurice en Valais de l'an 1009.

On a déjà fait la remarque que sous les rois de Bourgogne de la dynastie rodolphienne les grandes préfectures carlovingiennes (*Gaugrafschaften*) furent divisées en un nombre plus ou moins grand de comtés (*comitatus*) ou préfectures de moindre étendue 1). Ces subdivisions s'effectuèrent principalement dans la Bourgogne jurane et allemanique. Les *pagi minores*, qui dans la période précédente formèrent

des sous-préfectures (Centena, vicaria, Hundertschaft) furent élevées au rang de préfectures ou de comtés (comitatus), gouvernés par des comtes (comites) particuliers. Tels sont dans la Bourgogne teutonique les petits comtés de Bargen, d'Herchingen, de Rore et d'Oltingen, formés aux dépens des grands comtés de Pipinant (comitatus Pipinensis) et de l'Argovie supérieure (Aragauvia superior) qui furent démembrés et qui perdirent jusqu'à leur ancien nom.

Cette politique habile avait pour but de diminuer le pouvoir des comtes ou préfets carlovingiens dangereux pour la nouvelle dynastie et de s'attacher les officiers de la couronne en multipliant les dignités et les offices, objets de l'ambition de ces derniers.

La plupart de ces petits comtés rodolphiens ne nous sont guère connus que de nom, et laissent entr'eux, sous le rapport de la topographie, des vides qui n'ont pas encore pu être comblés. — Ce vide se fait particulièrement sentir pour ce qui concerne l'histoire géographique de la Bourgogne mineure ou petite Bourgogne (Burgundia minor) détachée du duché d'Allemanie, en 922, et réunie aux états de Rodolphe II. Cette portion de l'ancienne province (Gaugrafschaft) d'Argovie, renfermée entre l'Aar et la Reuss, et dépendante de l'évèché de Constance, paraît avoir subi, sous les Rodolphiens, des subdivisions nombreuses analogues à celles qu'ils effectuèrent dans la Bourgogne jurane. L'existence du comté d'Oltingen 2), qui s'étendait, au moins en partie sur la rive droite de l'Aar, dans le diocèse de Constance, ne laisse guère de doute à cet égard; et celle d'un autre comté (comitatus) situé au nord-est du précédent, dans le même diocèse, dont nous allons parler, fournit une nouvelle preuve du morcellement de la Bourgogne Allemanique, sous cette dynastie royale.

Parmi les chartes publiées par la députation royale d'histoire de Turin dans les Monumenta historiae Patriae, extraites d'un ancien cartulaire de l'abbaye de St-Maurice d'Agaune en Valais, il s'en trouve une datée de l'année 4009 ³), qui fait mention de deux comtés (comitatus) dont l'un paraît avoir été inconnu jusqu'ici aux historiens de la Suisse. — C'est un échange fait à titre de précaire, entre les supérieurs de cette célèbre abbaye royale, soit entre l'abbé Burchard II archevêque de Lyon ⁴), frère du roi Rodolphe III, et le propriétaire d'un bien alodial nommé Hupaldus, qui cède à l'abbaye à perpétuité; »Casale unum integrum et legale, in comitatu Bargense et in villa Anestre nomine,« et reçoit par contre, à titre viager, pour lui et son fils Constantin, — »Ecclesiam in comitatu Uranestorfus in villa qui dicitur Lissa.

Le comté de *Bargen* nous est connu par d'autres chartes. Il était situé dans le diocèse épiscopal de Lausanne, sur la rive gauche de l'Aar, qui séparait jadis ce diocèse de celui de Constance, et tirait son nom du village de Bargen près d'Aarberg ⁵). *L'Anestre* de notre charte est sans doute *Anet*, ou *Ins*, grand village bernois de la préfecture de *Cerlier*; ce village est appelé *Anes* ⁶) dans les anciens documents. — Il s'agit maintenant de savoir ce qu'il faut entendre sous le nom de comté d'Uranestorf.

La terminaison en torfus, torf ou dorf du nom de ce comté (comitatus) indique qu'il était situé dans la Bourgogne teutonique; soit dans la partie allemande du canton actuel de Berne. En consultant l'ancien terrier (urbar) des comtes de Ky-

bourg, rédigé vers le milieu du treizième siècle, qui vient d'être publié 7) par les soins de Mr. G. de Wyss, on trouve dans l'Emmenthal le grand village paroissial d'Utzenstorf, qui dans les documents du moyen-àge est appelé Uzendorf, Uzensdorf, et Uzanstorf⁸). La grande ressemblance de ce nom avec celui de Uranestorf fait supposer une erreur du copiste ou du compilateur du cartulaire de St-Maurice, lequel peu familiarisé avec la topographie et la langue des pays allemands 9) aura lu Uranestorf pour Uzanestorf, en prenant la lettre e ou e pour un e.

Cet endroit situé sur la rive droite de l'Emme, dans la préfecture de Frau-brunnen, est aujourd'hui simple village, comme Bargen, Oltingen et d'autres loca-lités, qui avaient donné leur nom à d'anciens comtés plus ou moins vastes; mais il n'en a pas toujours été ainsi; car au milieu du XIIIe siècle, sous les comtes de Kybourg, héritiers des ducs de Zähringen, le village d'Uzenstorf était encore le chef-lieu d'un arrondissement féodal et d'une recette domaniale (officium, ministerium, Amt) assez important 10). Nous ne voulons rien conclure de là, si non que ce lieu fort ancien et jadis bien plus considérable qu'il ne paraît aujourd'hui, peut fort bien avoir donné son nom à un comté (comitatus, ministerium) comme le village d'Oltingen, qui dans ce même terrier ne figure plus que comme chef-lieu d'un autre arrondissement domanial (officium) 11).

Quant à l'église (Eccles. de Lissa), que la charte de 1009 indique comme étant située dans le comté d'Uzanstorf, on trouve dans la même contrée, c'est-à-dire dans la partie allemande de l'ancien canton de Berne, deux localités auxquelles le nom de Lissa peut se rapporter, savoir: Lyss, dans la préfecture d'Arberg et Lissach dans la préfecture de Berthoud. — Le village paroissial de Lyss, situé sur la rive droite de l'Aar, à l'embouchure du Lyssbach 12) paraît être celui dont il est question dans notre charte. On remarque que le donateur s'était réservé pour lui et son fils, la jouissance viagère des biens qu'il abandonnait au couvent en échange des revenus de l'église de Lissa, conséquemment cette église ne devait pas être très éloignée du village d'Anet. Or Lyss n'est qu'à deux ou trois lieues de ce village et sur la limite du comté de Bargen.

On pourrait objecter que *Lyss* est appelé *Lysso* dans les anciens documents ¹³) et non pas *Lissa*, et que *Lyss* ne paraît que dans les documents du XII^e siècle, tandis que *Lissach* paraît déjà dans des chartes du IX^e ¹⁴). Mais *Lyssach* n'était qu'une annexe de la paroisse de Kirchberg ¹⁵) et rien ne prouve que ce village ait eu autrefois une église paroissiale. Il y aurait donc des bonnes raisons pour admettre que sous le nom d'*Ecclesia de Lissa*, il faut réellement entendre l'église de *Lyss*.

Dans cette hypothèse nous pourrions en conclure que le comté (comitatus) d'Uzanstorf s'étendait depuis l'Emme jusqu'à l'Aar, et qu'il était borné au nord par le comté d'Herchingen ou de Buchsgau, au couchant par le comté de Bargen dont il était séparé par l'Aar, et qu'il confinait au comté d'Oltingen du côté du sud. — Quant à son étendue du côté du levant, il est probable que le comté d'Uzanstorf se prolongeait jusqu'au Rothbach, qui dans la période suivante du moyen-âge séparait le Landgraviat de la petite Bourgogne (die Landgrafschaft Burgunden) de l'Argovie 16). Mais nous attendrons des indications plus précises pour être fixés sur ce point. Il suffit pour le moment d'avoir signalé l'existence de ce nouveau comté

rodolphien à l'attention des personnes instruites qui s'occupent de la géographie ancienne de la Suisse.

La charte du 6 juillet de l'an 1009 fut stipulée à St-Maurice en Valais (Agaunum) en présence et sous l'autorité de Rodolphe III roi de Bourgogne et de l'archevêque de Lyon, son frère, abbé d'Agaune 17). Parmi les témoins figurent deux comtes
(comites) savoir: 1° le comte Rodolphe, et 2° le comte Berthold, surnommé de
Dalhard (Perhtolt comes de Dalhart). On serait tenté de prendre ce Rodolphe et
ce Berthold pour des comtes de Bargen et d'Uzansdorf; mais comme ces mêmes
comtes paraissent dans d'autres chartes du même temps où il est question non de
ces comtés mais de celui de Vaud 18), nous ne pouvons voir, en attendant des indices plus certains, dans ces deux éminents personnages que des conseillers intimes
du roi Rodolphe III, qui suivaient la cour de ce monarque dans ses fréquents
voyages d'une province à l'autre.

Lausanne, le 9 octobre 1859.

F. de Gingins.

- 4) A. de Watteville. Hist. de la conféd. Helvet. T. I p. 11.
- 2) Charte de l'an 1005. In comitatu Oltingin (lege Oltingen) vocatum in loco qui dicitur Oponengis. (Oppligen, distr. de Konolfingen ou Ebligen distr. d'Interlachen). (Monum. hist. Patriæ. Vol. VI.) Chartarum T. II, col. 91 No. 80.
 - 3) Hist. Patriae Monum. T. VI. (Chartarum T. II) 1854. Col. 103 No. 86.
- 4) Burchard II, archevêque de Lyon (979 à 1031) fils naturel du roi Conrad-le-pacifique, qui lui donna l'abbave de St. Maurice d'Agaune en commande, vers l'an 995. (Gallia christ. T. XII, col. 794).
- 5) A. 1016. In comitatu Bargensi sive in valle Nugerolensi. (Monum. de Neuchâtel T. 1. p. 4 No. 3). L'eglise de St-Maurice de Nugerol ou de Crissier, près du Landeron, canton de Neuchâtel.
 - 6) Cartul. de l'évêché de Lausanne, 1228, p. 15.
 - 7) Archiv für Schweiz. Geschichte (Zürich 1858 T. XII p. 147 et suiv.)
- 8) A. 1158. Ucenstorf; 1181 Uzensdorf; 1182 Uzansdorf. (voyez Jahn, Chronik des K. Bern p. 675, et Soloth. Wbl. 1829 p. 189).
- 9) Comme on le voit par d'autres chartes du cartulaire de St-Maurice; exemples: A. 1005. En comitatu Ottingin pour Oltingen, A. 1016, migerdense pour Nugerolense (Monum. Patriæ, Chartar. T. II, col. 91 et 113.)
- 10) Urbarbuch (Terrier des comtes de Kyburg de l'an 1261). Officium Uzanstorf (Archiv für Schweizergeschichte. Zürich 1858, T. XII p. 163.)
 - 41) Ibidem p. 165. Officium Oltingen, etc.
 - 12) Voir A. Jahn, Chronik des K. Bern (1857 in 4.) p. 556.
- 13) Lysso, 1113, 1187, 1255. (A. Jahn, der Kant. Bern, p. 356.) In Seeland in villa Lysso.
 A. 1264 (Soloth. Wochenblatt, 1830 p. 473.)
- 14) A. 894. Lihsacho, in superiore Aragowe, in comitatu Haberhardi (Neugart. Cod. D. allemanie, T. I p. 499 No. 610.
- 45) Kirchberg et ses dépendances appartenait avant l'an 1009 à l'abbaye de Selz en Alsace fondée par l'impératrice Adélaide. Voir la charte d'Otton III de l'an 995. Curtes Kirchberg in Aragowe. (Soloth. Wbl. 1829 p. 551).
 - 16) Vovez L. Wurstemberger les comtes de Buchegg (Geschichtforscher, T. XI, p. 44.)
 - 17) Monum. l. c. supra No. LXXXVI.
- 18) Ces deux comtes Rodolfe et Bertholt, ce dernier sans surnom, figurent ensemble dans d'autres chartes du roi Rodolfe III, notamment dans la donation d'Ivonant (in comitatu Waldensi) du mois de janvier de la même année 1009. (Cartul. de Lausanne p. 237.)